

Communiqué de presse

Bruxelles, le 15 février 2017

La FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE BELGES et CANCHAM BELUX félicitent le Parlement Européen pour son vote de ce jour en faveur du CETA. Par ce vote les communautés d'affaires des états membres de l'UE reçoivent un signal important et fort quant à la ratification finale de ce traité innovateur et progressiste par leurs autorités nationales, attendue dans les mois à venir.

La FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE BELGES et CANCHAM BELUX attendent l'application provisoire de toutes les parties économiquement significatives du CETA apportant pour les années à venir des avantages aux entreprises belges et européennes dans leurs relations d'affaires avec des partenaires canadiens.

Dans un monde en changement, le Canada demeure un partenaire économique important pour l'Europe, la Belgique et ses entités fédérées. Pays ami de longue date, le Canada partage les mêmes valeurs démocratiques et s'est engagé au fil des années à les défendre et à les promouvoir. Le CETA offrira de nouvelles perspectives pour une coopération économique à long terme, solide et saine apportant des bénéfices directs non seulement aux entreprises mais également aux citoyens.

La FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE BELGES et CANCHAM BELUX sont convaincues que le CETA sera sans doute avantageux tant pour l'UE que pour le Canada et elles en promouvront les mérites et partageront les aperçus de ce traité, aussi bien avant sa ratification qu'ensuite.

Contact presse:

Wouter Van Gulck
Directeur général

wvangulck@belgianchambers.be

T +32 2 209 05 50

M +32 499 59 39 77

www.belgianchambers.be

@BelgianChambers

JP Tanghe
Président

office@cccbl.org

T +32 2 644 90 44

M +32 475 72 09 16

www.canchambelux.org

@CanChamBeLux